



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1664

Soutien à la vie associative ou structures assimilées relatif à l'action internationale -
Attributions de subventions dans le cadre de l'appel à projets internationaux (AAPI) 2022 - 1ère
phase

Cabinet du Maire

Service des Relations Internationales

Rapporteur : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1664 - SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE OU STRUCTURES ASSIMILEES RELATIF A L'ACTION INTERNATIONALE - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS INTERNATIONAUX (AAPI) 2022 - 1ERE PHASE (CABINET DU MAIRE - SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales définit les principes et le cadre d'action possible pour les collectivités territoriales en la matière.

Engagée dans des partenariats de territoire à territoire, la Ville de Lyon a une longue tradition d'échanges internationaux. Dans ce cadre, elle contribue, à son échelle, sur la base de ses compétences et en lien avec les acteurs de son territoire, à répondre aux défis du XXI^{ème} siècle : innovations et adaptation face aux changements climatiques, conséquences des instabilités géopolitiques mondiales, interdépendances socio-économiques, développement de l'emploi ou mieux vivre ensemble, en concourant, notamment, aux dix-sept objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les membres des Nations Unies pour un monde plus juste et plus solidaire.

Elle peut soutenir, grâce à des subventions de fonctionnement, des actions menées par les acteurs locaux du territoire, en cohérence avec les principaux axes stratégiques à l'international de la Ville de Lyon : stratégie Europe, coopérations bilatérales, coopération au développement avec les pays émergents, internationalisation du territoire, promotion de la francophonie, information et sensibilisation des citoyens et citoyennes, notamment des publics les plus jeunes.

Depuis 2017, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon ont lancé une procédure commune d'appel à projets internationaux (AAPI) pour l'attribution et le financement des subventions relevant de leurs compétences respectives.

La reconduction pour l'année 2022 ainsi que les modalités d'organisation d'un nouvel appel à projets internationaux, selon une procédure commune avec la Métropole de Lyon, ont été approuvées par la délibération n° 2021/1177 adoptée en Conseil Municipal du 30 septembre 2021.

I- Rappels sur l'appel à projets internationaux :

- Cadre

Cet appel à projets commun à la Ville et à la Métropole de Lyon a été conçu pour répondre aux objectifs suivants :

- stimuler l'engagement de la société civile, et plus particulièrement de la jeunesse, face aux défis sociétaux du XXI^{ème} siècle ;

- faire émerger des dynamiques d'actions renouvelées, innovantes et concertées dans le cadre des compétences et des intérêts de la Ville de Lyon et de la Métropole ;
- structurer l'accompagnement des porteurs de projets du territoire et soutenir une plus forte efficacité collective ;
- optimiser l'impact local des actions collectives dans une cohérence entre ici et là-bas.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- l'appel à projets est ouvert aux associations, aux groupements d'intérêt public, établissements publics domiciliés ou ayant leur siège social sur le territoire de la Métropole de Lyon ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt général ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt local de la Ville.

Les projets proposés doivent s'inscrire dans l'une des quatre thématiques suivantes :

- 1° - Dynamiques d'internationalité sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon ;
- 2° - Développement et promotion de la francophonie sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon ;
- 3° - Dialogue des cultures par l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale, sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon et sur les territoires partenaires ;
- 4° - Projets de solidarité internationale menés avec des territoires émergents sur la base d'échanges réciproques et solidaires, visant à favoriser le développement local et l'autonomie des populations.

Chaque projet retenu peut être subventionné par la Ville de Lyon ou conjointement par la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon. Dans les deux cas, le montant total des subventions accordées est plafonné à 50 % des dépenses éligibles du budget global prévisionnel du projet. En conséquence, le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement.

Les dossiers sont instruits par le service commun des relations internationales Ville de Lyon / Métropole de Lyon, dans le respect des objectifs fixés par chaque collectivité sur son champ de compétences.

- Rappel du calendrier de l'AAPI 2022

L'AAPI 2022 est organisé selon le calendrier prévisionnel suivant :

Phase 1 :

- lancement de l'appel à projets le 1er octobre 2021 ;
- date de clôture de dépôt des dossiers le 2 novembre 2021 ;
- présentation de la délibération relative aux subventions de fonctionnement ou d'investissement pour les projets retenus lors du Conseil Municipal de mars 2022.

Phase 2 :

- lancement de l'appel à projets le 1er avril 2022 ;
- date de clôture de dépôt des dossiers le 2 mai 2022 ;
- présentation de la délibération relative aux subventions de fonctionnement ou d'investissement pour les projets retenus lors d'un Conseil Municipal du deuxième semestre 2022.

II- Résultats de l'AAPI 2022 phase 1 et propositions de financement :

Pour la première phase de l'appel à projets 2022, 45 dossiers éligibles ont été reçus, dont 9 présentés par de nouveaux porteurs de projets :

- 14 dossiers sur la thématique de l'internationalité ;
- 6 dossiers sur la thématique de la francophonie ;
- 10 dossiers sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale ;
- 15 dossiers sur la thématique de la solidarité internationale.

Il est proposé d'apporter un soutien à 26 structures dans le cadre de cette phase, dont 4 nouveaux porteurs de projets, pour un montant total de 127 500 €, répartis comme suit :

- 8 dossiers sur la thématique de l'internationalité ;
- 2 dossiers sur la thématique de la francophonie ;
- 7 dossiers sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale ;
- 9 dossiers sur la thématique de la solidarité internationale.

- 8 dossiers sur la thématique de l'Internationalité

PLATEFORME DE LA JEUNE CREATION FRANCO ALLEMANDE – 165 avenue de Saxe - 69003 Lyon.

Organisation chaque année d'un projet poétique, théâtral et international intitulé « Passeurs d'Europe » faisant participer 30 à 50 amateurs issus de communautés étrangères de notre territoire pour la création d'un spectacle autour de poèmes de leur pays d'origine. Ce spectacle se tiendra dans le cadre du festival « Magnifique Printemps » les 1er et 2 mars 2022.

ASSOCIATION DE GESTION DE LA VILLA GILLET - 25 rue Chazière - 69004 Lyon.

Écoutes croisées invitant quatre écrivains de trois pays pour plusieurs temps de résidence et ateliers à Santiago du Chili, Lyon et Sao Paulo, qui aboutiront à la création d'une série de podcasts présentés lors du festival « Mode d'Emploi » en novembre 2022 à Lyon.

CMTRA – 46 cours Docteur Damidot - 69100 Villeurbanne.

25ème édition des « Jeudis des Musiques du Monde » en juillet 2022 dans les jardins des Chartreux. Diversité et découverte musicale, soutien à la scène régionale, convivialité, diversité des publics et accessibilité favorisant les voyages sonores et les dialogues interculturels.

CHEF MENTEUR - 422 chemin de Viralamande - 69140 Rillieux la Pape.

Escale européenne franco-allemande : échanges de pratiques entre jeunes musiciens européens en favorisant les outils de rencontres à distance pour produire un concert en juin 2022. En phase préparatoire, les rencontres réuniront 20 jeunes guitaristes lyonnais et 20 jeunes guitaristes berlinois pour la réalisation d'un concert à Berlin et d'un concert dans l'agglomération lyonnaise.

KOMAINU YOSAKOI LYON - 39 rue Georges Courteline - 69100 Villeurbanne.

Rencontre entre une troupe lyonnaise de danse folklorique japonaise « Yosakoi » et une troupe de Yokohama pour la création d'une chorégraphie, d'une musique et de costumes inédits représentant les liens entre Lyon et Yokohama. Présentation de la création à Lyon et à Yokohama à l'automne 2022.

ERAP – 44 rue Saint Georges - 69005 Lyon.

7ème édition Festival « Palestine En Vue » du 29 mars au 5 avril 2022 avec une programmation de films, de courts métrages, de débats, une table ronde, une exposition, une master class avec la Cinéfabrique et une rétrospective. Les projections seront suivies de rencontres entre les réalisateurs palestiniens, des lycéens et étudiants.

MEDIATONE - 29 rue des Capucins - 69001 Lyon.

Festival « Reperkusound » : festival de musiques actuelles regroupant plus de 70 artistes de 14 nationalités différentes du 15 au 17 avril 2022 au double mixte à Villeurbanne. Extension en 2022 par l'organisation d'un nouvel événement similaire en Bulgarie, co-organisé par l'association Franco-Bulgare Pauza et l'association Mediatone.

NOUVEAUX ESPACES LATINOS - 4 rue Diderot - 69001 Lyon.

Soutien à l'organisation de trois festivals mettant à l'honneur l'Amérique latine et les Caraïbes : le 8ème festival « Primavera Latina » des sciences et sociétés qui aura lieu du 20 au 25 mai 2022 sur le thème « anciens héritages (africains) et nouvelles influences (Chine, Russie) » ; le 21ème festival « Belles Latinas », festival de littérature qui aura lieu du 3 au 16 octobre 2022 ; et le 16ème festival « Documental », l'Amérique latine par l'image, qui se tiendra du 14 au 19 novembre 2022.

- 2 dossiers sur la thématique de la Francophonie

EN ACTES - 7 cours docteur Jean Damidot - 69100 Villeurbanne.

« Les contemporaines » : création d'un festival commun d'écritures contemporaines francophones du 4 au 14 mai 2022 regroupant le festival « En actes » et les « Journées de Lyon des auteurs de théâtre ». Une centaine d'artistes francophones, auteurs, metteurs en scène et comédiens investiront plusieurs théâtres de l'agglomération lyonnaise, pour faire entendre les écritures du présent à travers spectacles, lectures, rencontres, salon du livre et ateliers d'écriture.

ENSATT – 4 rue Sœur Bouvier - 69005 Lyon.

Rencontres dramaturgiques sur la mémoire franco-algérienne pour la commémoration des soixante ans de l'indépendance de l'Algérie. Co-production artistique entre jeunes artistes lyonnais.es et jeunes artistes algériens, originaires de Mostaganem. Les travaux seront présentés à Lyon et à Mostaganem dès le printemps 2022.

- 7 dossiers sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale

MAISON DES SOLIDARITES LOCALES ET INTERNATIONALES – 215 rue Vendôme - 69003 Lyon.

Organisation du « Festival des solidarités locales et internationales » en novembre 2022 : construction d'un programme de sensibilisation pour mettre en lumière les enjeux de notre temps, et faire découvrir aux citoyens de l'agglomération lyonnaise des actions solidaires et durables « ici et là-bas ».

SEPR – 46 rue du Professeur Rochaix - 69003 Lyon.

Séminaire citoyen et interculturel réunissant 30 élèves lyonnais et 30 élèves allemands à l'Académie Européenne d'Otzenhausen de la Sarre en Allemagne. Ateliers d'échanges sur la présentation des établissements, des régions, de l'histoire de la construction européenne, discussions sur le thème de l'égalité des chances et les discriminations, et visite d'une institution européenne.

DIALOGUES EN PHOTOGRAPHIE - 4 rue des Fantasques - 69001 Lyon.

Le projet « Sésame » propose à des enfants de la communauté de Sătmărel, quartier Rom de Satu Mare en Roumanie, de photographier leur environnement. Ce travail sera ensuite exposé à l'automne 2022 à Lyon dans le cadre du festival « Itinérances Tsiganes ». Ce projet permet à des enfants marginalisés d'exprimer à travers leurs créations, leurs espoirs, leurs rêves, mais aussi de sensibiliser des écoliers lyonnais à leurs conditions de vie actuelles.

ESN COSMO LYON – 25 rue Jaboulay - 69007 Lyon.

« Erasmus35 »: Création d'un jeu de piste grand public dans les rues de Lyon pour valoriser le programme « Erasmus+ » à l'occasion des 35 ans du programme européen ; essaimage de l'outil dans d'autres villes européennes.

MAISON DES EUROPEENS LYON – 7 rue Amédée Bonnet - 69006 Lyon.

Il s'agit de mettre la dimension européenne au service de l'action citoyenne lyonnaise (Lundis des fonds européens, formations civiques, Explore'ailleurs, outils pour les établissements scolaires), et d'engager la société civile locale dans l'échange interculturel (Joli mois de l'Europe, fêtes consulaires, Eurolab, projets européens dans les quartiers).

AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES (AVSF) - 14 bis Avenue Berthelot – 69007 Lyon.

Actions de sensibilisation auprès des élèves du primaire et du secondaire, sur l'agriculture familiale des pays du Sud, expliquée à travers le prisme des Objectifs du Développement Durable (ODD). Ateliers et modules pédagogiques sur le rôle et les enjeux des agricultures familiales du Sud.

E-GRAINE ARA – 8 avenue Salvador Allende – 69100 Villeurbanne.

Organisation de deux parcours pédagogiques sur la déconstruction des préjugés sur les migrations : parcours « I-migrant » qui rassemblent locaux et migrants autour de projets artistiques. Le projet complète l'exposition intitulée "nous d'ailleurs" qui vise à permettre à tous de mieux comprendre la richesse apportée par la multiculturalité.

- 9 dossiers sur la thématique de la solidarité internationale

ASSOCIATION DES BURKINABE DE LYON (ABL) – 39 rue Georges Courteline – 69100 Villeurbanne.

Les « Journées Culturelles du Burkina Faso » ont pour objectif de promouvoir la culture burkinabé dans l'agglomération lyonnaise, de rompre avec l'isolement en offrant un cadre festif et convivial aux Burkinabés et aux amis du Burkina Faso, et d'enrichir le lien solide qui unit les villes de Lyon et Ouagadougou.

LES MARGOUILLOTS DE OUAGA – 3 allée des Cyprès – 69780 Moins.

Initiation au football et soutien scolaire dans l'arrondissement de Sig Noghin à Ouagadougou : action en faveur de la jeunesse, à travers le soutien scolaire et la pratique

sportive. En partenariat avec une jeune association burkinabè de ce quartier, l'Académie Football club de Sig Noghin.

ERIS – 13 bis rue Girié – 69003 Lyon.

« Classe solidaire pour l'apprentissage du français » : à destination des personnes migrantes en situation d'exclusion sociale. Programme gratuit d'apprentissage du français intensif, inclusif, dynamique avec la cuisine comme élément fédérateur. Le restaurant associatif permet à chacun d'exprimer son identité culturelle et de découvrir la culture française.

KABUBU – 215 rue Vendôme – 69003 Lyon.

L'amitié par le sport : le projet vise à favoriser l'inclusion sociale des personnes migrantes en proposant des activités sportives, en organisant des rencontres avec des personnes locales.

AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS HUMAINS – 16 avenue Berthelot – 69007 Lyon.

Programme « Lyon – Ville Refuge » : soutenu par le programme « Protect Defenders » de l'Union Européenne et dans la droite lignée de l'initiative « Marianne » lancée en décembre 2021, projet visant à mettre à l'abri, en éloignant de manière temporaire (six mois), deux défenseurs des droits humains, inquiétés dans leur pays.

JEUNESSE ARTS CULTURE SPORT ET MÉMOIRE (JACSM) – 4 allée Julien Duvivier – 69100 Villeurbanne.

Promotion de la francophonie, inclusion des jeunes par le sport et éducation à l'égalité des genres par la pratique du basket-ball à Ouagadougou.

UNION GENERALE ARMENIENNE DE BIENFAISANCE (UGAB) – 12 rue Emile Zola – 69002 Lyon.

Projet en lien avec l'UFAR, établissement universitaire franco-arménien d'Erevan, permettant à des étudiants de pouvoir effectuer un stage de sept semaines en entreprise à Lyon, Grenoble ou Valence. Ces stages permettent d'obtenir les doubles diplômes de licence arméniens et français en lien avec l'Université Jean Moulin - Lyon III.

FRANCE ETHIOPIE CORNE DE L'AFRIQUE – 58 rue Docteur Ollier – 69100 Villeurbanne.

Soutien au centre d'accueil et de soins pour femmes et enfants vulnérables à Dire-Dawa en Ethiopie : Aménagement des locaux, accompagnement du centre et de ses partenaires pour la prévention et la sensibilisation, formation des salariés à la gestion du centre.

ARC EN CIEL FRANCE – 25 Quai Pierre Scize – 69009 Lyon.

Projets d'éducation à la coopération et à la solidarité internationale pour des jeunes lyonnais par la mise en place de projets reposant sur l'économie sociale et solidaire, à Nefta en Tunisie et Dakar au Sénégal. Rencontres et partage d'expériences à leur retour à Lyon.

Pour information, il est rappelé dans le tableau suivant, le montant des subventions obtenues en 2021 par les porteurs de projets bénéficiaires de l'appel à projets internationaux 2022 phase 1 :

Thématiques	Tiers subventionnés	AAPI 2021 phase 1	AAPI 2021 phase 2
I	ERAP	2 500 €	0 €
I	PLATEFORME DE LA JEUNE CREATION FRANCO ALLEMANDE	4 000 €	3 000 €
I	VILLA GILLET	5 000 €	0 €
I	CHEF MENTEUR	0 €	0 €
I	KOMAINU YOSAKOI LYON	0 €	0 €
I	MEDIATONE	0 €	0 €
I	CMTRA	0 €	6 000 €
I	NOUVEAUX ESPACES LATINOS	3 000 €	0 €
F	EN ACTES	0 €	0 €
F	ENSATT	0 €	0 €
EC	MAISON DES SOLIDARITES LOCALES ET INTERNATIONALES	10 000 €	0 €
EC	SEPR	0 €	0 €
EC	DIALOGUES EN PHOTOGRAPHIE	0 €	0 €
EC	ESN COSMO LYON	0 €	9 000 €
EC	MAISON DES EUROPEENS LYON	14 000 €	5 000 €
EC	AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES	0 €	0 €
EC	E-GRAINE ARA	0 €	0 €
SI	ASSOCIATION DES BURKINABE DE LYON	0 €	0 €
SI	LES MARGOUELLATS DE OUAGA	0 €	0 €
SI	ERIS	0 €	0 €
SI	KABUBU	0 €	0 €
SI	AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS HUMAINS	0 €	5 000 €
SI	JACSM	0 €	0 €
SI	UGAB	0 €	0 €
SI	FRANCE ETHIOPIE CORNE DE L'AFRIQUE	0 €	0 €
SI	ARC EN CIEL FRANCE	0 €	0 €

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1611-4 et 2121-29 ;

Vu ladite convention entre la Villa Gillet et la Ville de Lyon ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme

;

Vu le rectificatif déposé sur l'Espace élu-es :

a) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS :

- lire :

« KABUBU – 215 rue Vendôme – **69003 Lyon.** ».

- au lieu de :

« KABUBU – 215 rue Vendôme – **69006 Lyon** ».

DELIBERE

1- Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant total de 127 500 €, sont allouées aux associations ci-dessous, au titre de la 1ère phase de l'appel à projets internationaux de l'année 2022 :

Internationalité du territoire

ERAP	à hauteur de : 3 000 € ;
Plateforme de la jeune création franco-allemande	3 000 € ;
Villa Gillet	5 000 € ;
Chef menteur	2 500 € ;
Komainu Yosakoi Lyon	4 000 € ;
Médiatone	3 000 € ;
CMTRA	3 000 € ;
Nouveaux espaces latinos	5 000 €.

Promotion de la francophonie

En Actes	à hauteur de : 5 000 € ;
ENSATT	3 000 €.

Éducation à la citoyenneté européenne et internationale

Maison des solidarités locales et internationales	à hauteur de : 20 000 € ;
SEPR	3 000 € ;
Dialogues en photographie	2 500 € ;
ESN Cosmo Lyon	4 500 € ;
Maison des Européens Lyon	21 000 € ;
Agronomes et vétérinaires sans frontières	3 000 € ;
E-Graine ARA	2 500 €.

Solidarité internationale

Association des burkinabé de Lyon	à hauteur de : 4 000 € ;
Les margouillats de Ouaga	2 500 € ;
ERIS	3 000 € ;
Kabubu	4 000 € ;
Agir Ensemble pour les Droits Humains	10 000 € ;
JACSM	1 000 € ;
UGAB	2 500 € ;
France Ethiopie Corne de l'Afrique	5 000 € ;
Arc en ciel France	2 500 €.

- 2- La convention susvisée, établie entre l'association de gestion de la Villa Gillet et la Ville de Lyon est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signé ledit document.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur l'opération ACTEURS du programme LOCAUXRI du service 11350 (ligne de crédit 56164 - nature 65748 - fonction 048 - chapitre 65) de l'exercice en cours.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET